

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/05/2015

Réception par le Prefet : 27/05/2015

Publication : 29/05/2015



Département
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-5-3-3

Séance du vendredi 22 mai 2015

**POLITIQUE A08 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES
LOCALES
AFFECTATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2015
AU TITRE DU GUIDE DES AIDES**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DREXLER, FUCHS, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

MMES DIETRICH, GROFF, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n° CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-3-2 du 19 février 2015 portant sur l'exécution du Budget Primitif 2015, Routes, Transport et Déplacement,
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- - Décide l'affectation au titre de l'exercice 2015 des autorisations de programmes de la politique A08, selon l'opération figurant ci-après et le versement de la subvention correspondante,

- **Voirie communale** :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VOC00791	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM Rue du Stade à NIEDERHERGHEIM	117 001,00	5 %	5 850,00
TOTAL				5 850,00

- Précise que la dépense d'un montant de 5 850,00 € sera prélevée sur le programme A284, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions